

Audience avec le président de la République

Le président de la République a reçu le 26 mars 2015 les organisations du secteur subventionné des arts plastiques et du spectacle vivant représentés par Madeleine Louarn, présidente du SYNDEAC, Catherine Texier, présidente du CIPAC, Lorraine Villermaux, présidente de PROFEDIM, Fabienne Voisin, présidente du SYNOLYR, Alain Surrans, président de la CPDO et Michel Lefeuvre, président du SNSP.

Au cours de cet entretien qui est devenu un rendez-vous annuel, nous avons pu lui exposer la situation critique que traverse notre secteur. Les baisses financières votées par de nombreuses collectivités atteignent les projets artistiques et culturels déjà fragilisés par des années d'érosion de leurs moyens. La réforme des territoires et des missions de l'Etat s'engage dans un climat d'incertitudes très préoccupant quant à la place de la culture dans les politiques publiques. Enfin, les derniers mois ont vu se multiplier les actes de censure des œuvres, des artistes et des professionnels de la culture. Depuis les attentats de janvier, la France partage avec d'autres pays une responsabilité historique dans la réponse qui doit être apportée à ceux qui s'attaquent à la liberté de création, de pensée et d'expression.

Le Président s'est montré très précisément informé et attentif à ce tableau préoccupant. Les organisations présentes lui ont demandé d'intervenir directement auprès des préfets afin qu'ils appuient les services déconcentrés du Ministère dans leurs démarches de suivi et de protection de l'ensemble des établissements et des projets artistiques et culturels, et notamment ceux mis en difficulté partout sur le territoire.

Le Président s'est de même engagé à ce que la future loi Liberté de création architecture et patrimoine soit examinée au plus tôt en Conseil des ministres et que le travail parlementaire puisse débiter au début du mois de juillet.

Alerté sur la situation particulièrement fragile des Centres d'art et des Scènes conventionnées, il s'est prononcé pour que ces structures bénéficient d'un label national.

Enfin, le président de la République s'est exprimé sur l'importance pour la France de la liberté des arts et de la culture dans la fabrique permanente du sentiment national d'appartenance républicaine. Il a salué et encouragé l'engagement des artistes et de leurs équipes pour leur action quotidienne auprès des citoyens et des territoires dans l'équité et la diversité.

Les organisations lui ont demandé de s'engager publiquement sur la place des arts et de la culture dans le projet national. Il a proposé de répondre personnellement à l'invitation que nous lui ferons autour d'un rassemblement national avant l'été.

CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain

CPDO - Chambre Professionnelle des Directions d'Opéra

PROFEDIM - Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique

SNSP - Syndicat National des Scènes publiques

SYNDEAC - Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles

SYNOLYR - Syndicat national des orchestres et théâtres lyriques